

Réf. : CL/4529 (Réaffichage)

Objet : **Sous-Directeur/Directrice général(e) pour l'éducation (ADG)**
Secteur de l'éducation
Paris, France
ED 001

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que l'avis de vacance pour le poste de Sous-Directeur/Directrice général(e) pour l'éducation a été republié.

Le Secrétariat accorde une grande importance à la répartition géographique et à l'équilibre entre les genres au sein de son personnel, en particulier au niveau des postes de direction. Nous encourageons donc tous les candidats qualifiés à postuler.

Dans cette perspective, et afin d'attirer les candidats les plus qualifiés, je compte sur votre coopération pour assurer la diffusion de l'avis de vacance de poste ci-joint auprès des ressortissants de votre pays.

Les candidats doivent postuler en ligne, via le site Web dédié de l'UNESCO, [Carrières](#), dès que possible et au plus tard le **3 mars 2026**. Pour toute demande d'information, veuillez adresser un courriel à staffingteam@unesco.org.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



Khaled El-Enany
Directeur général

P.J. : 2

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO

Titre : SOUS-DIRECTEUR/DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)
POUR L'ÉDUCATION (Réaffichage)

Numéro du poste : ED 001

Classe : ADG

Secteur de tutelle : Secteur de l'éducation

Lieu d'affectation : Paris (France)

Domaine : Éducation

Type de contrat : Engagement de durée définie

Durée du contrat : 2 ans (renouvelable)

Recrutement : Interne et externe

Date limite (*minuit, heure de Paris*) : **3 mars 2026**

Valeurs fondamentales de l'UNESCO : Engagement envers l'Organisation, intégrité, respect de la diversité, professionnalisme.

APERÇU DES FONCTIONS DU POSTE

Le Secteur de l'éducation joue un rôle essentiel pour faire progresser la mission de l'UNESCO consistant à promouvoir une éducation de qualité inclusive et équitable et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, ainsi qu'à faire en sorte que ces principes soient au cœur de tous ses programmes et opérations.

En tant qu'institution chef de file pour l'éducation, l'UNESCO assure la coordination du Cadre d'action Éducation 2030. Elle aide les États membres à renforcer les systèmes éducatifs, à transformer l'enseignement et l'apprentissage et à faire en sorte que chaque apprenant – indépendamment de ses origines – acquière les connaissances, les aptitudes, les valeurs et les compétences nécessaires pour façonner un avenir juste, pacifique et durable.

Sous l'autorité du Directeur général, le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) pour l'éducation assure le leadership stratégique, la vision intellectuelle et la supervision générale de la gestion du programme de l'UNESCO consacré à l'éducation (grand programme I).

Le/La titulaire conduit l'action de l'UNESCO visant à repenser et à transformer les systèmes éducatifs, à mobiliser des partenariats et à stimuler l'innovation pour faire en sorte que l'apprentissage soit accessible, inclusif, pertinent et tourné vers l'avenir. Il/Elle supervisera également les **instituts de catégorie 1** liés à l'éducation (tels que l'ISU, l'IIEPE, l'IIRCA, l'UIL et le MGIEP) et travaillera en étroite collaboration avec d'autres sous-directeurs généraux afin de resserrer les liens intersectoriels entre l'éducation, la science, la culture, la communication et l'inclusion sociale.

Le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) devra :

- assurer la direction et l'orientation stratégiques dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie, des programmes et des politiques du Secteur de l'éducation, conformément aux décisions des organes directeurs de l'UNESCO ;
- conduire le rôle de l'UNESCO en tant que coordonnateur mondial de l'ODD 4 (Éducation de qualité), en assurant la cohérence, l'obligation redditionnelle et l'adéquation des actions nationales, régionales et mondiales avec le Cadre d'action Éducation 2030 ;
- renforcer l'appui aux États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de pratiques et de systèmes éducatifs inclusifs, équitables et de grande qualité à tous les niveaux – de la petite enfance à l'enseignement supérieur et à l'apprentissage tout au long de la vie ;
- faire progresser les efforts concernant les « Futurs de l'éducation » et la « Transformation de l'éducation », en favorisant l'innovation, la transformation numérique et la résilience des systèmes éducatifs pour relever les nouveaux défis sociétaux et technologiques ;
- promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et le développement des compétences, en alignant l'éducation et la formation sur l'évolution des besoins des marchés du travail, des économies numériques et des sociétés durables ;

- mener des initiatives visant à donner aux apprenants les moyens de devenir des citoyens du monde créatifs, responsables et soucieux de l'éthique, grâce à une éducation promouvant les droits humains, la paix, l'égalité des genres, la durabilité et la compréhension interculturelle ;
- superviser et guider le travail des instituts de catégorie 1 de l'UNESCO liés à l'éducation, en veillant à la cohérence des programmes et à la synergie entre les initiatives mondiales, régionales et thématiques ;
- nouer et entretenir des partenariats de haut niveau avec les États membres, les entités des Nations Unies, les banques de développement, le secteur privé et les organisations philanthropiques afin d'étendre la portée et l'impact du Secteur ;
- favoriser l'innovation et la prospective dans le domaine des sciences exactes et naturelles, en veillant à ce que l'UNESCO demeure un laboratoire d'idées à l'échelle mondiale face aux nouveaux défis ;
- représenter le Directeur général et l'UNESCO dans les forums internationaux de haut niveau et lors de réunions intergouvernementales, en s'efforçant d'accroître la visibilité, l'influence et le leadership intellectuel de l'Organisation ;
- assurer une gestion efficace et l'obligation redditionnelle, en favorisant une culture de la performance, de la transparence et de la diversité dans l'ensemble du Secteur.

Pour de plus amples informations concernant les programmes spécifiques mentionnés ci-dessus, les candidats peuvent consulter notre site Web (<https://fr.unesco.org/>) et/ou les documents ci-après : [41 C/4](#) (Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2022-2029) et [43 C/5](#) (Projet de programme et budget de l'UNESCO pour la période quadriennale 2026-2029).

COMPÉTENCES (Fondamentales/Managériales)

Communication (F)
Responsabilité (F)
Innovation (F)
Partage des connaissances et volonté constante d'amélioration (F)
Planification et organisation (F)
Culture du résultat (F)
Travail en équipe (F)
Professionnalisme (F)

Création de partenariats (M)
Conduite et gestion du changement (M)
Développement d'une réflexion stratégique (M)
Aptitude à prendre les bonnes décisions (M)
Gestion de la performance (M)
Direction et autonomisation des collègues (M)

Pour en savoir plus, merci de consulter le [Référentiel des compétences de l'UNESCO](#).

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation

- Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) dans une discipline relative au domaine de l'éducation.

Expérience professionnelle

- Au moins quinze (15) années d'expérience professionnelle pertinente à des niveaux de responsabilité croissants, acquise à des postes de direction/responsabilité en lien direct avec le programme Éducation de l'UNESCO, y compris des affectations aux niveaux régional et/ou international.
- Expérience avérée de la direction de vastes équipes diversifiées et de la gestion de la transformation organisationnelle, notamment de la gestion du changement et de la planification stratégique.
- Solide expérience de la représentation d'une organisation et de la collaboration efficace avec des fonctionnaires gouvernementaux et/ou internationaux de haut niveau.
- Vaste expérience professionnelle pertinente en matière de recherche et de coopération scientifiques.

Aptitudes/Compétences

- Connaissance du mandat, de la vision, de l'orientation stratégique et des priorités de l'UNESCO et adhésion à ceux-ci.
- Capacité à diriger de manière affirmée et innovante, ainsi que de formuler une vision convaincante du rôle de l'éducation.
- Sens politique aigu et fines compétences diplomatiques pour représenter efficacement l'UNESCO et dialoguer avec des parties prenantes de haut niveau.
- Aptitude avérée à piloter la transformation institutionnelle, à gérer le changement et à favoriser une culture de la responsabilité, de la diversité et de la performance.
- Excellentes capacités de communication et aptitude manifeste à assurer des fonctions de représentation.

Langues

- Excellente connaissance de l'une des langues de travail (anglais ou français) de l'Organisation et excellente aptitude à la rédaction dans cette langue.

QUALIFICATIONS SOUHAITABLES

Formation

- Diplôme du niveau du doctorat dans le domaine de l'éducation ou dans l'une de ses branches.

Expérience professionnelle

- Compréhension et connaissance des objectifs stratégiques de l'UNESCO, ainsi que des processus et initiatives plus larges de réforme à l'échelle du système des Nations Unies.

Langues

- Connaissance pratique de la deuxième langue de travail (anglais ou français).
- Connaissance d'autres langues officielles de l'UNESCO (arabe, chinois, espagnol ou russe).

SALAIRES ET INDEMNITÉS

Les traitements de l'UNESCO se composent d'un traitement de base et d'autres prestations pouvant inclure, le cas échéant : un congé annuel de 30 jours ouvrables, une allocation pour charges de famille, une assurance médicale, un régime de retraite, etc.

Le traitement annuel de départ pour ce poste est de l'ordre de 248 223 dollars des États-Unis.

Pour des informations complètes sur les salaires et les indemnités, veuillez consulter notre [Guide concernant les prestations dues au personnel](#).

Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT

Veuillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes.

Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UNESCO [Carrières](#). Aucune modification ne peut être apportée à la candidature soumise.

L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance de poste et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences.

L'UNESCO utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats.

Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies.

L'UNESCO rappelle que la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. L'UNESCO applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UNESCO s'est engagée à atteindre et à maintenir une répartition géographique équitable et diversifiée, ainsi que la parité des genres parmi les membres de son personnel dans toutes les catégories et à tous les niveaux. En outre, l'UNESCO est résolue à atteindre une diversité de personnel sur le plan du genre, de la nationalité et de la culture. Les candidatures de ressortissants d'États membres non et sous-représentés ([veuillez cliquer ici pour la dernière mise à jour](#)) sont particulièrement bienvenues et vivement encouragées. Les personnes issues de groupes minoritaires et de groupes autochtones, ainsi que les personnes handicapées, sont également encouragées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Une mobilité mondiale est requise pour les membres du personnel nommés sur des postes internationaux.

L'UNESCO ne prend de frais à aucune étape du recrutement.

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
AU 31 DÉCEMBRE 2025**

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
Afrique du Sud	Afghanistan	Andorre	Antigua-et-Barbuda
Algérie	Allemagne	Angola	Albanie
Argentine	Autriche	Arabie saoudite	Bahamas
Australie	Azerbaïdjan	Arménie	Bahreïn
Belgique	Bénin	Bangladesh	Bhoutan
Brésil	Bolivie (État plurinational de)	Barbade	Brunéi Darussalam
Cameroun	Bosnie-Herzégovine	Bélarus	Émirats arabes unis
Canada	Bulgarie	Belize	Guatemala
Colombie	Burkina Faso	Botswana	Guinée équatoriale
Égypte	Burundi	Cabo Verde	Guyana
Espagne	Cambodge	Chine	Îles Marshall
Éthiopie	Chili	Chypre	Îles Salomon
France	Congo	Comores	Islande
Grèce	Costa Rica	Croatie	Kiribati
Italie	Côte d'Ivoire	Djibouti	Koweït
Japon	Cuba	Dominique	Lettonie
Kenya	Danemark	Érythrée	Maldives
Liban	Équateur	Eswatini	Malte
Maroc	El Salvador	États-Unis d'Amérique	Micronésie (États fédérés de)
Mexique	Estonie	Fédération de Russie	Monaco
Népal	État de Palestine	Fidji	Nauru
République démocratique du Congo	Finlande	Grenade	Nioué
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Gabon	Guinée-Bissau	Oman
Sénégal	Gambie	Hongrie	Palaos
Tunisie	Géorgie	Îles Cook	Panama
Türkiye	Ghana	Iraq	Qatar
Ukraine	Guinée	Irlande	République centrafricaine
	Haïti	Lesotho	République dominicaine
	Honduras	Libéria	Saint-Marin
	Inde	Libye	Saint-Vincent-et-les Grenadines
	Indonésie	Macédoine du Nord	Samoa
	Iran (République islamique d')	Malawi	Soudan du Sud
	Jamaïque	Monténégro	Suriname
	Jordanie	Mozambique	Timor-Leste
	Kazakhstan	Myanmar	Tonga
	Kirghizistan	Namibie	Tuvalu
	Lituanie	Papouasie-Nouvelle- Guinée	Vanuatu
	Luxembourg	Pérou	
	Madagascar	République populaire démocratique de Corée	
	Malaisie	Sao Tomé-et-Principe	
	Mali	Seychelles	
	Maurice	Slovaquie	
	Mauritanie	Tadjikistan	
	Mongolie	Tchad	
	Nicaragua	Tchéquie	
	Niger	Thaïlande	

**Représentation
supérieure
à la normale****Représentation
normale****Représentation
inférieure
à la normale****Représentation
nulle**

Nigéria
 Norvège
 Nouvelle-Zélande
 Ouganda
 Ouzbékistan
 Pakistan
 Paraguay
 Pays-Bas (Royaume des)
 Philippines
 Pologne
 Portugal
 République arabe
 syrienne
 République de Corée
 République de Moldova
 République démocratique
 populaire lao
 République-Unie
 de Tanzanie
 Roumanie
 Rwanda
 Sainte-Lucie
 Saint-Kitts-et-Nevis
 Serbie
 Sierra Leone
 Singapour
 Slovénie
 Somalie
 Soudan
 Sri Lanka
 Suède
 Suisse
 Togo
 Uruguay
 Venezuela (République
 bolivarienne du)
 Viet Nam
 Yémen
 Zambie
 Zimbabwe

Trinité-et-Tobago
 Turkménistan